

FLEXIBLES DE FREINS VIEILLISSEMENT A L'AIR

Page 1/2

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

1.OBJET

La présente procédure a pour objet de définir les conditions de vieillissement accéléré dans l'air, en vue d'observer l'évolution des caractéristiques du tuyau sous l'effet de l'oxygène atmosphérique.

2.APPAREILLAGE

- Etuve ventilée permettant une régulation de $70\text{ °C} \pm 1\text{ °C}$.
La température de la chambre doit être constante et en tous points uniforme.
- Système d'accrochage des flexibles dans l'enceinte.

3.ECHANTILLONNAGE

15 flexibles minimum.

4.MODE OPERATOIRE

- Enlever les protections des extrémités.
- Suspendre verticalement les flexibles dans l'étuve à 50 mm au moins les uns des autres.
- Régler la température de l'étuve à $70\text{ °C} \pm 1\text{ °C}$.
- Laisser vieillir pendant 7 jours.
- Sortir les flexibles de l'étuve et les laisser au repos à l'abri de la lumière.
- Entreprendre, après un repos de 16 heures au moins et 96 heures au plus, les essais suivants :
 - éclatement (procédure d'essai B34 5215),
 - traction (procédure d'essai B34 5220),
 - fouettement (procédure d'essai B34 5225).

5.EXPRESSION DES RESULTATS

Suivant paragraphe correspondant des procédures d'essai B34 5215, B34 5220 et B34 5225.

6.PROCES-VERBAL D'ESSAI

Il doit comprendre :

- le nom ou sigle du fournisseur,
- la référence qualité de flexible, longueur et date de fabrication,
- le nombre de flexibles essayés,
- les résultats obtenus unitairement.

7.HISTORIQUE ET DOCUMENT CITES

7.1.HISTORIQUE

7.1.1.CREATION

- OR: 01/01/1980 - CREATION DE LA NORME.

7.1.2.OBJET DE LA MODIFICATION

- A: 12/02/1997 - REPRISE SOUS IDEM.
-

7.2.DOCUMENTS CITES

7.2.1.DOCUMENTS PSA

7.2.1.1.Normes

B345215, B345220, B345225.

7.2.1.2.Autres

7.2.2.DOCUMENTS EXTERIEURS

7.3.EQUIVALENT A :

7.4.CONFORME A :

7.5.MOTS CLEFS